

À L'AVANT-GARDE, LES FEMMES !

À quelques jours du premier tour des municipales, militantes et militants communistes sont sur tous les fronts, quelle que soit la stratégie choisie. Toutes et tous réunis contre la droite et son extrême, nous voulons faire avancer des valeurs résolument à gauche.

La tâche est complexe dans un contexte politique où le gouvernement a délibérément choisi le camp du MEDEF. Pourtant, les discussions mettent en évidence les formidables potentialités du peuple de gauche en quête d'une alternative crédible.

C'est sur cet espoir que nous travaillons et singulièrement quand on s'attaque aux discriminations et aux inégalités sexistes.

De nombreux débats ont eu lieu et se poursuivent, notamment autour du 8 mars. Autant d'occasions de dénoncer les

conditions de travail et de vie des femmes, non pas pour en rester au constat mais pour ouvrir le chantier des transformations. Et des propositions, nous en

avons, aussi bien à long qu'à court terme. Pour les faire connaître, nous avons choisi plusieurs supports. Tout d'abord, des fiches directement en prise avec les municipales, mais également un argumentaire qui sera complété dans les jours à venir par un petit film d'animation : *Fais-moi un dessin*.

Il est intéressant de noter que de plus en plus nombreux sont celles et ceux qui s'intéressent à cette question, peut-être parce que l'enjeu que représente la lutte pour l'émancipation des femmes devient plus prégnant.

Et en effet, c'est une lutte universelle qui instaure des passerelles entre les femmes du monde entier. Il nous faut donc être à l'initiative pour contrer les attaques qui veulent mettre à mal les droits des femmes conquis de hautes luttes. C'est le sens de la campagne que nous lançons, aux lendemains des municipales, avec Pierre Laurent et le PGE, sur le droit à l'IVG pour toutes et partout.

Face aux intégrismes de tous bords, aux réactionnaires qui veulent assigner à la femme un rôle domestique, il est urgent d'élargir notre mobilisation.

C'est ce que nous portons au Parti communiste, avec les féministes du Front de gauche. C'est ce sur quoi nous insisterons le 12 avril prochain, lors de la Marche contre l'austérité.

Nous le ferons avec d'autant plus d'enthousiasme qu'elle prolonge la Marche des femmes, que nous avons initiée le 9 juin dernier.

À l'avant-garde, les femmes !

Laurence Cohen

Féminisme Commu

sur le site du PCF

www.pcf.fr/femmes

commission

Droits des femmes/féminisme

FÉVRIER-MARS 2014

Activité de la commission nationale

Compte rendu
de la commission nationale Page 2

Élections municipales Page 5

Migrantes Page 6

Communiqué de presse et brèves Page 7

On leur fait un dessin ! Page 8

Quelques initiatives 8 mars Page 9

Agenda Page 11

COMMISSION NATIONALE DU 15 FEVRIER compte rendu

INTRODUCTION D'ÉLISABETH MAUGARS

J'ai le plaisir d'introduire la première réunion de notre commission cette année, quoique dans un contexte qui n'est pas des plus apaisés... Les droits des femmes, tous nos droits, sont très durement pris pour cible ces derniers temps. Par des groupes réactionnaires de tous poils, qui ont démarré dès le 19 janvier par la manifestation annuelle des *Pro-vie* beaucoup plus fréquentée que les autres années et bénéficiant de ceux et celles sortis du bois depuis un peu plus d'un an, avec la mal nommée « manif pour tous ». Le « jour de colère » du 26 janvier en est la dernière illustration massive, tout comme le « jour de retrait » de l'école sous des prétextes délirants. Nous ne sommes pas loin d'entendre ces gens-là exiger qu'on enseigne la théorie de la Terre plate à nos enfants !

Cette poussée réactionnaire apparaît, au sens propre, comme une « réaction » à certaines avancées récentes sur le plan sociétal, comme le mariage pour les couples homosexuels, un projet de loi pour l'abolition de la prostitution ou encore pour le droit à l'euthanasie. Même si on reste très en deçà de ce qu'il faudrait pour une véritable égalité entre femmes et hommes (je pense à la PMA pour toutes, entre autres), entre citoyennes et citoyens (je pense au droit de vote pour toutes et tous, donc des personnes étrangères), les bouleversements – perçus comme tels en tous cas par certaines franges de la population – sont de nature à faire vaciller les tenants d'une vision traditionaliste de notre société, et à les énerver apparemment !

Et étant donné que tout cela n'est pas simple à décrypter, c'est le moins qu'on puisse dire, les forces conservatrices en profitent pour tout mélanger. Un (pas) beau mélange de « genre » !! Remettons donc les choses à leur place. Il n'existe pas de « théorie » du genre, ni encore moins d'« idéologie » du genre, pourtant chère à Hervé Mariton (qui considère, au passage, que la femme est complémentaire de l'homme... Grâce aux luttes des progressistes femmes et hommes en Tunisie, la Constitution récemment adoptée dans ce pays a éradiqué cette notion de complémentarité, pour introduire l'égalité femmes/hommes, et c'est une première dans le monde arabe ! Mais Hervé Mariton, lui, n'en démord pas !). Les études de genre, qui ne sont pas une discipline

scientifique unique mais multiple, travaillent à déconstruire l'idée que les différences physiques, biologiques, entre femmes et hommes soient une justification à des inégalités dans les représentations et les rôles sociaux assignés. Elles montrent que ces rôles sont des constructions sociales fondées sur des conceptions, notamment religieuses, qui hiérarchisent les êtres humains et soumettent les femmes aux hommes, constituant l'un des fondements de ce que l'on nomme le patriarcat. Ces études ont aussi permis de forger un concept qui nous aide à réfléchir et à avancer, dans nos politiques publiques, sur le plan de l'égalité. Partout. Et en particulier à l'école, n'en déplaise à celles et ceux qui ont honteusement manipulé des centaines de familles pour qu'elles retirent leurs enfants des établissements scolaires ! Nos écoles publiques ont l'obligation légale de contribuer à favoriser l'égalité depuis 1989, et l'ABCD de l'égalité actuellement testé dans certains établissements ne fait rien d'autre que faire réfléchir grands et petits sur l'égalité, sur les différences, et sur l'indispensable respect qui en découle. C'est sûr que la réflexion en cours est un sacré révélateur de la domination des uns sur les autres, qui perdure dans tous les domaines, avec une hiérarchie bien organisée. Cela dérange... Et on voudrait nous faire penser que c'est nous qui fantasmons, que tout cela est naturel !

Sous l'impulsion du mouvement féministe mais aussi du ministère des Droits des femmes, le gouvernement a proposé un texte de loi cadre sur l'égalité, actuellement en discussion dans nos assemblées. Tout d'abord, réjouissons-nous de la mobilisation des mouvements féministes qui restent mobilisés, n'obtiennent pas tout mais obligent tout de même le gouvernement à en tenir compte. Cette dernière loi cadre proposée peut avoir la vertu de calmer le mouvement féministe qui réclame depuis plusieurs années la mise en œuvre de l'égalité, mais aussi une loi cadre contre les violences faites aux femmes. Or, si l'égalité est un objectif, la loi proposée reste du domaine de l'affichage et demeure bien en dessous des problèmes posés pour franchir une nouvelle étape vers une réelle égalité. La loi cadre, censée adopter une démarche « intégrée », aborde tous les domaines (violences, précarité, accès à la santé, parité, congé parental...). Elle va dans le



activité de la commission nationale

commission nationale du 15 février

bon sens mais reste clairement à mi-chemin par manque de moyens économiques et humains. Nombre de nos amendements apportés au Sénat ont été supprimés à l'Assemblée, comme vous le savez. La loi va passer en deuxième lecture au printemps. Je vous invite à ce que nous en discutons.

Cette loi aborde – et c'est d'ailleurs un de ses points réellement positifs – la question de l'IVG en supprimant la notion de détresse et en faisant de l'avortement, un droit plein et entier. C'est une réponse bienvenue aux attaques terribles au droit à l'avortement en Espagne, avec le projet de loi Ruiz Gallardon. En Europe, les poussées réactionnaires sont bien là aussi, et très organisées. Le rejet, en décembre, par le Parlement européen du rapport Estrela, sous la pression des lobbys ultra-conservateurs et avec la complaisance des partis conservateurs, en a fait la démonstration. Des manifestations monstres ont envahi les rues de Madrid et d'autres villes d'Espagne le 1er février. Des manifs en solidarité avec les femmes d'Espagne ont eu lieu un peu partout en Europe le même jour. C'est une bataille sur laquelle nous nous retrouvons toutes. On ne lâchera rien ! Nos corps, nos droits ! Une manifestation pourrait être organisée à Bruxelles en avril ou mai, alors que nous serons au cœur de la campagne des élections européennes. Les féministes et toutes celles et ceux qui se sont mobilisés le 1^{er} février sont bien décidés à porter cette question à l'échelle de l'Europe.

Mais avant cela, à l'approche du 8 mars, nous avons de nombreuses initiatives en préparation. Je vous invite à faire part de ce qui se passera dans vos villes, vos régions, vos fédérations. À Paris, nous aurons une manifestation unitaire, avec plusieurs thématiques tant l'actualité est lourde. Nous sommes en train d'essayer de donner une dimension européenne à notre cortège, avec le concours du PGE et du secteur international du PCF. En tant que PCF, nous aurons un tract.

Je souligne que pour la deuxième année l'UEC organise une semaine de formation dans des universités de France du 3 au 7 mars. Plusieurs d'entre vous ont accepté d'intervenir, nous vous en remercions.

Enfin, dans les échéances à venir, nous avons évidemment les élections municipales, avec une parité de liste mais, pour les têtes listes, nous en

sommes loin, c'est regrettable. Trop de stéréotypes et de vieux démons perdurent : les femmes sont davantage prises par leur foyer et hésitent à s'engager en position d'éligibilité de crainte de ne pas assurer après... et beaucoup ont également peur de ne pas être à la hauteur. Il est vraiment temps que le pouvoir cesse de ne se conjuguer qu'au masculin, dans les faits et dans les têtes ! Puis suivront les élections européennes pour lesquelles nous allons de notre côté formuler des propositions allant dans le sens des mouvements sociaux et répondant à leurs attentes.

Enfin, sachez que Laurence, en tant que membre de la direction du Parti et responsable nationale aux *Droits des femmes/féminisme*, sera auditionnée par le Comité du projet le 7 avril prochain. Vos idées, suggestions, contributions seront précieuses pour préparer cette audition importante.

Outre les tracts du 8 mars, nous voulons vous signaler d'autres matériels pédagogiques, informatifs, militants. Tout d'abord, nous avons une interview de Laurence dans la *Revue du projet de mars* (projet.pcf.fr/51764), qui aborde toutes les questions d'actualité (IVG Espagne, Europe, loi cadre, égalité salariale, parité, PMA...) et la place du combat féministe dans le projet communiste.

Le secteur communication du Parti nous sollicite également, et c'est une très bonne chose, pour rédiger un argumentaire (qui est un petit dépliant de 8 pages, comme ceux qui existent sur le coût du capital par exemple). À partir de cet argumentaire sera réalisé un dessin animé *On vous fait un dessin*. Il est important que nous discutons de l'orientation, des contenus et de la répartition de la rédaction des textes cet après-midi, pour ressortir de la réunion avec un plan précis. Nous avons des délais très courts (la semaine prochaine !) pour fournir les éléments au secteur communication afin d'avoir tout prêt avant le 8 mars. Pour information, nous tâcherons de traduire et sous-titrer le dessin animé en anglais, pour qu'il rayonne et soit utile aux camarades en Europe pendant la campagne européenne (et au delà !).

Enfin, cette année est celle des 70 ans du droit de vote des femmes en France. Je termine sur ce point car il me permet de vous faire part d'une initiative que j'organise à Tours le 1^{er} mars, autour d'un film documentaire de témoignages. Il sera possible de se procurer ce DVD la toute première semaine de mars.





commission nationale du 15 février

DISCUSSION

D'entrée de jeu, elle a porté sur la situation politique : toutes et tous ont confirmé un climat irrespirable et l'offensive réactionnaire et conservatrice des manifestations, Pro-vie, Jour de colère, contre le mariage pour toutes et tous. Très médiatisés, ces défilés ont été l'occasion d'une profusion d'arguments contre les droits des femmes et en particulier contre le droit à l'avortement.

La position du gouvernement espagnol, décidé à remettre en cause le droit à l'IVG, a permis à tous les opposants en France, mais aussi en Europe, de passer à l'offensive contre ce droit. Dans notre pays, ils en profitent pour mener combat contre l'apprentissage de l'égalité dès l'école en caricaturant l'ABCD de l'égalité.

Pour plusieurs intervenant-e-s, l'offensive de la droite la plus réactionnaire s'appuie sur la destruction, depuis plusieurs années, de points de repère. Nombreuses sont les femmes, mais aussi les hommes, qui ne croient plus en la gauche, mais restent effrayés par la droite.

Face à cela, une séquence de formation sur l'égalité, le féminisme, l'instrumentalisation de la pseudo théorie du genre serait nécessaire pour une meilleure compréhension de cette notion parmi les militantes et militants.

D'autres questions, comme l'évolution de la précarité des femmes, ont été abordées, ou encore la casse des hôpitaux et maternités qui s'opère dans tous les départements.

Laurence Cohen reviendra sur tous ces mouvements réactionnaires qui s'appuient sur le recul idéologique. Le bagage politique s'est affaibli, alors que tout nous invite à être sur tous les fronts. Nous affirmons qu'il ne faut pas de hiérarchie dans les luttes, besoin d'une meilleure articulation des luttes sociales et sociétales, car au fond il n'y a pas de ligne de partage. La droite s'attaque au soubassement de notre société, elle s'appuie sur les peurs et notre projet doit être beaucoup plus lisible, il nous faut réactiver la réflexion, le débat et l'action.

Les femmes ne sont pas que des victimes, elles agissent et arrivent tout de même à faire avancer des droits. La manifestation du 1er février à Paris, mais aussi celles partout en France et dans de nombreux pays européens, montrent que les femmes sont en capacité d'opérer des rassemblements larges et à l'échelle de l'Europe. À ce sujet, Pierre Laurent, président du PGE, lance une pétition européenne au nom du PGE, pour que toutes les femmes dans tous les pays d'Europe aient accès à l'IVG libre et gratuit.

Élisabeth Ackermann



ÉLECTIONS MUNICIPALES pour un territoire égalitaire et inclusif

Les villes, villages, agglomérations... sont en apparence des lieux de liberté, de mixité, que chacun-e utilise à sa guise. Les projets locaux sont projets de vie meilleure, voire de société nouvelle, souvent d'égalité. Pourtant les territoires sont fondamentalement le reflet des normes sociales dominantes : l'inégalité y règne en maître.

Il nous faut questionner la responsabilité de l'action publique du local au national dans la production des inégalités et sa volonté réelle d'y répondre. Les femmes dans leur grande majorité doivent concilier au quotidien tâches domestiques et exigences professionnelles, ce qui contraint de

fait leur possibilité de participer et donc d'influencer la conception des permis, équipements et aménagements locaux.

Comment construire un territoire égalitaire et inclusif quand les rues, transports, services publics ne sont pas adaptés à la moitié de la population ? Les femmes seraient pourtant un vecteur d'amélioration des politiques si elles y étaient davantage associées.

Il en va de la responsabilité des pouvoirs publics de faciliter la participation des femmes en rendant plus accessibles les mécanismes de consultations publiques et de prise de décision.

QUELQUES PROPOSITIONS

Parité et pouvoir

La validité des scrutins de liste à la proportionnelle n'est plus à démontrer en ce qui concerne l'application de la parité dans la vie politique. Il faut généraliser ce type de scrutin et l'exiger pour toutes les élections.

Statut de l'élu-e

Un statut spécifique de l'élu-e doit être défini, avec des dispositions permettant :

- de dégager du temps chaque semaine pour exercer son mandat, en accord avec l'employeur (entreprise ou service public),
- que des indemnités soient versées afin de faire face aux charges quotidiennes,
- que soit prise en compte l'expérience acquise dans les bilans de compétences
- que soit garanti le retour à l'emploi.

Logement

Promouvoir l'ouverture de négociations avec les bailleurs pour obtenir que des logements vacants soient réservés aux femmes victimes de violences.

Santé

Alors qu'il devient de plus en plus difficile pour une grande part de la population d'accéder aux soins de santé, l'ouverture de centres de santé publics dans les villes, agglomérations et communautés d'agglomération, pourrait, aux côtés de la médecine libérale et des hôpitaux, répondre à l'urgence et aux besoins croissants des populations.

Petite enfance

Pour aider les mères de familles monoparentales, il serait bienvenu d'expérimenter des systèmes d'assistance maternelle à domicile en dehors des horaires classiques de garde d'enfant.

Les services publics à la petite enfance (crèches, garderies, assistantes maternelles) pourraient être largement développés et multipliés, pour aider les mères de familles à exercer une activité professionnelle à même de garantir leur autonomie économique.

Claire Chastain

MIGRANTES la double peine

50% de la population migrante est constituée de femmes qui se retrouvent confrontées à la fois aux préjugés, pratiques racistes en tant qu'étrangères, et aux pratiques sexistes en tant que femmes. Le constat est amer : dans l'accès à l'espace public, à la parole, à la langue, à l'emploi, des obstacles supplémentaires et des discriminations spécifiques impactent leurs accès effectifs aux droits fondamentaux.

Ces femmes migrantes et réfugiées subissent en France, par voie de conséquence, une double violence : la violence qu'elles vivent en tant que femmes et une violence institutionnelle. Elles se retrouvent dans une situation de grande vulnérabilité car migrantes, réfugiées et femmes.

Cette violence institutionnelle se traduit par exemple par l'opposition à la rupture de la communauté de vie lorsque celle-ci est exigée pour la délivrance ou le renouvellement d'un titre de séjour, alors que l'absence de vie commune est due à des violences subies et par conséquent au déni des droits fondamentaux. S'ajoutent à cela des difficultés d'accès à l'institution judiciaire ou à des structures d'hébergement du fait de l'irrégularité du séjour.

La responsabilité des politiques d'immigration et de droit d'asile est directement à pointer, car elles contribuent à la non reconnaissance d'un statut propre de ces femmes et créent de fait les conditions qui favorisent la violence. Que ce soit à travers les politiques de détention des migrants qui institutionnalisent la violence à l'égard des femmes, ou encore le statut de sans-papier, qui les place dans une situation de citoyennes de second rang n'ayant pas les mêmes droits que les autres femmes, sans accès à des moyens de protection et de recours pour faire état de leur situation.

En effet, cette relation fondamentale entre immigration, accès au droit d'asile et violences expose toujours un peu plus les femmes à des privations, des agressions, à l'exploitation...

Les mesures prises en matière de regroupement familial renforcent leur dépendance et leur invisibilité. La législation restrictive en matière d'immigration aboutit à ce que la migration familiale soit le principal motif d'admission en France pour ces femmes. Par voie de conséquence, au plan juridique pour l'obtention et la prorogation de leur permis de séjour, elles dépendent entièrement du bon vouloir de leur mari, situation créée de fait par la politique de regroupement familial.

S'y agrègent les inégalités sexistes inhérentes à notre société, qui structurent les conditions d'hébergement des migrantes et les politiques d'immigration qui placent les femmes dans une situation de clandestinité et de dépendance vis-à-vis de leur mari.

Cette occultation des femmes migrantes a pour conséquence que nombre des violations de droits et des violences qu'elles subissent soient passées sous silence ou négligées : car ces mêmes violences interviennent principalement dans la sphère privée de la famille et du foyer.

Les problèmes spécifiques rencontrés par les femmes

- La traite des êtres humains : dans le processus de migrations, elles sont confrontées à des formes spécifiques de violence.
- Les politiques d'immigration restrictives contribuent à la persistance de leur vulnérabilité. L'illégalité de séjour dans le pays de résidence précarise toujours un peu plus.
- Un statut juridique dépendant du conjoint : ni droit individuel ni droit à un permis de travail dans le cadre du regroupement familial. Cette absence de statut a des effets sur l'accès à la justice et à certains droits.
- Des difficultés liées à l'insertion professionnelle : en matière de reconnaissance de l'expérience acquise ou de leurs qualifications professionnelles, elles se retrouvent dans une situation de déqualification sur le marché du travail et sont contraintes de travailler dans le secteur informel qui ne leur donne accès ni au droit à la sécurité sociale, ni à la reconnaissance en tant que salariée.

Propositions

- Mettre en place une aide médicale, juridique et sociale adaptée à leur situation via des programmes de réhabilitation sociale, centres d'accueil.
- Simplifier les procédures permettant d'obtenir un permis de séjour.
- Reconnaître le droit au regroupement familial pour les femmes et les hommes sans aucune distinction.
- Adopter une législation donnant aux femmes immigrées un permis de séjour indépendant et autonome et un permis de travail indépendant de leur situation familiale.
- Ne pas tolérer la pratique de coutumes violentes ou dégradantes infligées aux immigrées.

Assurer la participation des migrantes et réfugiées à la définition de leur place dans la société, c'est donner sa vraie signification au terme intégration : un processus à double sens, fondé sur des droits réciproques et des obligations entre les ressortissants de pays tiers et les sociétés d'accueil.

Marine Malberg



oui à l'application de l'ABCD dans les écoles

À quelques jours de la rentrée scolaire, tous les voyants sont au rouge, du fait de la politique dévastatrice de l'UMP : une école appauvrie, sans moyens et loin des enjeux de la société. 16 000 suppressions de postes d'enseignants dans tout le pays, recul de l'âge d'entrée à la maternelle, coût de plus en plus élevé pour les familles, retour à des cours de morale...

Et comme si cela ne suffisait pas, 80 députés UMP font pression pour que soit retiré un passage publié dans un manuel scolaire, qui ne leur plaît pas et heurte leurs certitudes. En cause, le paragraphe suivant : « *Le sexe biologique nous identifie mâle ou femelle mais ce n'est pas pour autant que nous pouvons nous qualifier de masculin ou de féminin* », l'identité sexuelle étant « *construite tout au long de notre vie, dans une interaction constante entre le biologique et le*

contexte socioculturel ». Pour ces députés à la vision binaire et rétrograde, on naît homme ou femme, il y a une identité 100% masculine, une autre 100% féminine, point barre.

Le PCF condamne cette attitude qui refuse de regarder la société telle qu'elle est, l'individu dans toutes ses dimensions. Il est au contraire important de permettre aux jeunes d'avoir accès à une vraie éducation sexuelle, sous toutes ses formes, à comprendre ce qui se joue dans la construction de l'individu, à lutter contre les stéréotypes sexistes et homophobes qui renforcent les inégalités et les discriminations.

Non à la censure des manuels scolaires au nom d'une morale douteuse !

Laurence Cohen

responsable nationale *Droits des femmes/féminisme*

À L'INTERNATIONAL

ÉGYPTE/GAZA/DÉLÉGATION INTERNATIONALE DE FEMMES

Medea Benjamin est libre !

Medea Benjamin, féministe américaine, et une des fondatrices de l'organisation féministe pour la paix *CodePink*, a été détenue au checkpoint de Rafah, en Égypte, alors qu'elle se rendait à Gaza avec une délégation internationale de femmes en solidarité avec les femmes de Gaza pour le 8 mars (www.GazaSolidarity.com). Emprisonnée et frappée, elle a écopé d'une fracture au bras. Elle a été ensuite expulsée vers la Turquie, où ses conditions de détentions se sont assouplies et où elle a pu consulter un médecin. Elle a été mise dans un avion de retour vers Washington le mercredi 5 mars.

Son arrestation témoigne à la fois de la dureté de l'actuel pouvoir en Égypte et du blocus de Gaza qui enferme femmes, hommes, enfants dans des conditions de plus en plus dégradées. Dès son arrivée à Washington, elle s'est rendue, avec de nombreux militant-e-s, à l'Ambassade d'Égypte aux États-Unis, pour dénoncer le comportement des autorités égyptiennes, vis-à-vis d'elle, mais aussi et surtout de toutes les personnes, notamment les journalistes, qui osent exprimer des voix divergentes. En outre, plusieurs autres femmes, qui venaient pour apporter leur solidarité aux femmes de Gaza, sont restées bloquées plusieurs jours dans la zone de transit de l'aéroport du Caire, au mépris du droit international.

CodePink (<http://www.codepink4peace.org/>) est une organisation qui milite très activement pour les droits des femmes dans la construction de la paix, et contre toutes les guerres – où les femmes sont toujours spécifiquement ciblées – et en particulier contre l'usage des drones par les États-Unis en Afghanistan, au Pakistan, au Yémen... Medea Benjamin est une militante infatigable des droits des femmes, de la paix, du désarmement, de l'égalité et de la liberté. Elle peut compter sur la solidarité des femmes communistes et féministes !

TUNISIE

ça bouge à Fouchana !

La lutte des salarié-e-s de Latelec-Fouchana (région de Ben Arous, banlieue de Tunis) symbolise de façon exemplaire les revendications exprimées par le peuple tunisien en janvier 2011 : droit à la dignité, droit à la liberté, notamment droit aux libertés syndicales, mais aussi droit à la reconnaissance des diplômes et des qualifications avec l'exigence d'une grille salariale revalorisée. À Latelec, la majorité des travailleurs sont des travailleuses. Cette lutte de femmes traduit aussi la présence essentielle des femmes dans le processus révolutionnaire.

Les femmes tunisiennes ont montré qu'elles étaient prêtes à se battre pour la reconnaissance de leurs droits. Avec audace et détermination, elles ont dénoncé les conditions insupportables dans lesquelles elles travaillaient. Avec la création d'un syndicat, *UGTT Latelec-Fouchana*, elles ont pu faire cesser les harcèlements dont elles étaient l'objet, certains dirigés spécifiquement contre leur identité de femme.

Leur combat est exemplaire. Nous avons déjà eu l'occasion de leur témoigner notre solidarité lors de la Fête de l'Humanité en 2013, où elles avaient participé à un débat organisé par la commission *Droits des femmes/féminisme* du PCF au stand du Conseil national. Nous les félicitons, car elles ont obtenu une première victoire. Leur préavis de grève déposé pour le 5 mars a poussé la direction de l'entreprise à reprendre les négociations. Elles ont gagné la réintégration de 6 salariées, dont la militante syndicale Rym Sboui.

Nous restons solidaires jusqu'à une complète victoire qui satisfasse toutes leurs revendications.

Claire Chastain

POUR L'ÉGALITÉ on leur fait un dessin !

Notre commission, avec l'appui précieux du secteur Communication, a produit un document : *Argumentaire en 14 points sur l'égalité femmes/hommes*. Il s'agit d'un petit dépliant de 8 pages, qui se veut à la fois matériel pédagogique et militant. Naturellement, c'est un format restreint et contraint, dans lequel il est impossible de « tout dire ». Nous avons essayé d'aborder toutes les questions de fond, d'actualité, utiles pour la bataille politique. Questions qu'il est possible d'approfondir par ailleurs (des liens y sont proposés en page 8).

L'argumentaire est disponible, en ligne, sur : http://www.pcf.fr/sites/default/files/argumentaire_femmes_hd.pdf

D'autre part, le secteur Communication, sur la base de cet argumentaire, prépare un dessin animé : *On leur fait un dessin !*, pour, avec une touche d'humour, aborder des enjeux graves en matière de droits des femmes et d'égalité. Ce dessin animé prend pour fil conducteur l'impératif de déconstruire les stéréotypes qui gangrènent encore notre société. C'est on ne peut plus indispensable quand on constate que les jeunes sont plus de 84% à penser que certains métiers sont « naturellement » réservés aux hommes, ou encore qu'un jeune sur 2 juge que la situation est « satisfaisante » et que l'on en « fait trop » sur l'égalité hommes/femmes (sondage CSA pour *Les échos*, cités dans *Les échos* : « Le genre est le premier motif de discrimination dans l'entreprise » du 7 mars). Le dessin animé sera visible courant mars.





8 MARS

quelques initiatives

DROIT DE CHOISIR SA MATERNITÉ

Dans les Landes, dans le Gers, dans le Bas-Rhin : rencontres/débats sur cette thématique auxquelles sont associées des **féministes espagnoles**.

70^e ANNIVERSAIRE

DU DROIT DE VOTE DES FEMMES

et maintenant ?

À l'initiative d'Élisabeth Maughars a eu lieu un débat, le 1^{er} mars à Tours, sur la thématique du droit de vote des femmes et leur place dans la sphère politique, en présence d'Élisabeth Ackermann et Laurence Cohen (compte-rendu dans *l'Humanité* du lundi 3 mars). Une assemblée mixte, avec toutes les générations rassemblées, a ainsi participé à l'ouverture de la semaine d'initiative dans le département de l'Indre et Loire.

Une très vive attention a été portée au documentaire relatant des témoignages de militantes, de chercheuses et d'historien-nes exprimant chacune et chacun, à travers leurs expériences, le long chemin et les actions menées pour obtenir le droit de vote. Attention soutenue aussi sur ce qu'il reste encore à parcourir pour lever tous les stéréotypes afin que les femmes prennent une place égale à celle des hommes dans les institutions politiques, sportives, dans les instances professionnelles... Comme le film l'indique, la parité est un outil : elle permet à la fois la mise en œuvre de l'évolution des femmes en politique, et d'en montrer les limites. Ce

petit film documentaire de 30 minutes permet d'avoir un réel débat et une vision sur les actions à mener pour une égalité parfaite, débarrassée de tous les stéréotypes que porte encore notre société.

Un grand bravo à Élisabeth Maughars et aux camarades d'Indre et Loire pour ce travail de fond.

Commande du film auprès de la commission : eackerman@pcf.fr

SEMAINE DE FORMATION DE L'UEC

et si on étudiait le féminisme ?

À l'approche du 8 mars, plusieurs rencontres sur différents thèmes comme les violences faites aux femmes, le droit à la maternité choisie, l'égalité professionnelle et salariale, l'égalité dans l'orientation des formations filles/garçons, etc., ont été organisées par les étudiants communistes, en collaboration avec notre commission. C'est la deuxième année que cette initiative est prise. Ont participé à ces conférences/entretiens : Laurence Cohen à Strasbourg, Annie David à Grenoble, Odette Terrade à Poitiers, Colette Mô à Nice, Dominique Tripet à Orléans, Caroline Bardot à Paris, Hélène Bidart à Paris et de nombreuses autres militantes à Toulouse, Bordeaux, Lyon, Lille, etc.

Nous vous signalons la tribune de Hugo Pompougnac, secrétaire national de l'UEC, et Laurence Cohen, *Pour les droits des femmes à l'université, s'informer et agir*, dans *l'Humanité* du 5 mars.

STRASBOURG

80 personnes ont été réunies à la fac de Strasbourg, à l'invitation de l'UEC, en partenariat avec la fédération du PCF du Bas Rhin.

Un débat très riche, réactif, qui a brossé un tableau assez exhaustif de la situation des jeunes femmes en France en 2014. De l'autonomie financière au choix d'avoir un enfant ou pas, en passant par la parité, beaucoup de questions ont été abordées. Nous avons pu disséquer la précarité au féminin, mettre en accusation une nouvelle fois la loi HPST, dénoncer la montée de la prostitution.

Mais il a été aussi question de l'histoire du mouvement féministe, du rôle et de la place du PCF avec ses manquements, ses retards notamment dans la lutte pour la contraception et l'IVG, mais aussi de son avant-gardisme quand il s'est agi de présenter des femmes alors qu'elles n'étaient pas éligibles.

La présence d'Hülliya Turan, tête de liste communiste aux municipales aux côtés de Jean-Claude Val (PG), a permis de discuter de nos propositions au plan local. Comment faire vivre le droit à la ville pour toutes et tous ? Pourquoi exiger une délégation à l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'exécutif municipal ? Quelles implications particulières dans les quartiers en faveur des femmes les plus précaires ?

Un débat intense qui a été également l'occasion de « tordre le cou » à quelques idées reçues : théorie du genre, allocation de femmes au foyer.

Le temps est passé très vite, beaucoup trop vite même. Une expérience à reconduire, encore un grand merci à l'UEC...

Laurence Cohen

Sous la direction de Laurence Cohen

Et si les femmes révolutionnaient le travail ?

Auditions de la Fondation Gabriel Péri

MAI-DÉCEMBRE 2012

Un ouvrage qui porte sur les inégalités professionnelles. Il repose sur l'engagement d'un groupe de travail issu de la commission nationale « Droits des femmes/féminisme » et de la Fondation Gabriel Péri.

Les inégalités professionnelles que subissent les femmes sont loin d'être marginales et elles se retrouvent à tous les niveaux de la société, notamment dans la sphère professionnelle et sont particulièrement justifiées par le rôle social qui leur est attribué .

Les différentes auditions nous éclairent sur le mécanisme bien rodé des inégalités femmes/hommes et démontrent du même coup que toutes améliorations des conditions de vie des femmes, dans l'entreprise, dans le foyer, comme dans la sphère publique et politique, sont porteuses de changement pour la société toute entière.

cette brochure est donc une aide précieuse dans les actions que nous avons à décider elle est à votre disposition, n'hésitez pas à en prendre connaissance

eackermann@pcf.fr

7 avril

Audition de Laurence Cohen par le Comité du projet

12 avril

Marche contre l'austérité

25 avril

Initiative de la campagne du PGE pour le droit à l'avortement à Paris, au siège du PCF, espace Niemeyer

CALENDRIER PERPÉTUEL CONSACRÉ AUX FEMMES

Empreintes d'elles

Françoise Bontoux et ses ami-e-s ont réalisé un calendrier perpétuel qui comprend 366 portraits dont 354 de femmes et 12 d'hommes. Il se veut une promenade à travers les continents, les âges et la diversité des femmes.

Au fil de leur lecture, elles et ils ont découvert des femmes extraordinaires, célèbres ou méconnues. Nombre d'entre elles ont été empêchées d'exercer leur talent parce que nées femmes et qu'elles ont fait fi des codes féminins. Ainsi, de Lucy, notre ancêtre, née en terre d'Afrique à des femmes d'aujourd'hui, elles et ils ont sélectionné celles qui ont fait avancer les droits humains, ont résisté, lutté, fait rêver. Qu'elles soient politiques,

artistes, sportives, scientifiques, Prix Nobel, écrivaines, pionnières, mythes, symboles, résistantes d'hier et d'aujourd'hui, elles témoignent avec 12 hommes féministes de la grande marche du féminisme.

Pour de plus amples renseignements ou pour vous procurer cette petite merveille de témoignages féministes, vous pouvez vous adresser à :

empreintesdelles@laposte.fr

Françoise Bontoux, ex-collaboratrice, durant plusieurs années, de la commission *Droits des femmes* » du PCF

